

CIPAC - Fédération des professionnels de l'Art contemporain
CPDO - Chambre professionnelle des Directions d'Opéra
PROFEDIM - Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique
SNSP - Syndicat National des Scènes Publiques
SYNDEAC - Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
SYNOLYR – Syndicat national des orchestres et théâtres lyriques

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 22 janvier 2014

Monsieur le Président de la République,

Il y a un an, vous receviez nos organisations professionnelles, soulignant ainsi l'attention que vous portez aux secteurs du spectacle vivant et des arts plastiques.

Vous aviez alors confirmé votre volonté d'impulser une politique artistique et culturelle ambitieuse, conformément à vos engagements pris lors des « Bis de Nantes » en janvier 2012, en préservant notamment les budgets de la création artistique.

Cette rencontre avait été l'occasion pour nous de vous rappeler que toute mesure d'austérité, et notamment le gel des crédits, avait un effet ravageur sur notre secteur.

La diminution du budget de la culture, la non levée du gel en 2013 sur le programme 224 « transmission des savoirs » et les risques pesant sur 2014 rendent inaudibles les communications successives du gouvernement nous assurant que vos promesses ont bien été tenues et en particulier la sanctuarisation du budget de la création et l'augmentation du budget de la transmission des savoirs.

La dernière étude réalisée par le ministère des Finances et par le ministère de la Culture montre pourtant que le secteur culturel est l'un des véritables moteurs de toute l'économie française – l'apport du spectacle vivant et des arts visuels à l'ensemble de l'économie se chiffrent à 33,5 milliards d'euros (pour un investissement de l'Etat de 942 millions d'euros). Il est par ailleurs, depuis plusieurs décennies, l'un des plus dynamiques en termes d'emploi notamment auprès des jeunes.

Or, le maintien de ce gel ne pourrait entraîner qu'annulation de projets structurants pour les territoires et destruction d'emplois, conduisant inévitablement à une précarisation plus grande encore des artistes, des auteurs, des plasticiens et des techniciens.

Au contraire, nous avons le besoin vital d'entendre des signes forts de la part des collectivités publiques et en premier lieu de l'Etat en tant que garant de la création qu'il s'agisse des lois de décentralisation, de la loi sur la création artistique et enfin et surtout des lois de finances avec la perspective d'un véritable investissement pour la culture. Ces actions conjuguées sont nécessaires pour permettre une relance d'un secteur créateur d'emploi, créateur de richesses pour l'ensemble de l'économie française et seront aussi et surtout le symbole d'une Nation qui maintient l'art et la culture au plus haut niveau de ses valeurs.

Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre soutien, nous vous demandons expressément et en urgence la levée du gel des crédits du ministère de la Culture pour 2014, comme vous vous y êtes engagé au début de votre mandat.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre haute considération.

Emmanuel Latreille, Président du CIPAC

Alain Surrans, Président de la CPDO

Lorraine Villermaux, Présidente du PROFEDIM

Michel Lefeivre, Président du SNSP

Madeleine Louarn, Présidente du SYNDEAC

Catherine Delcroix, Présidente du SYNOLYR